

LA COMPTABILITÉ PATRIMONIALE

Dates et durée à convenir

Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes, méthodes et outils de la comptabilité publique.
- Comprendre les évolutions de la comptabilité publique dans le cadre de la nouvelle gestion publique.
- Maîtriser la tenue de l'inventaire des biens.
- Maîtriser les outils de comptabilisation des opérations dans le cadre de la comptabilité patrimoniale.

LES + DE VOTRE FORMATION

- Formation pratique basée sur des études de cas et des mises en situation.

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres du Ministère des Finances;
- Comptables publics;
- Institutions de contrôle;

BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 jours

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Les grands principes et règles de la comptabilité publique

- Le champ de la comptabilité publique budgétaire et patrimoniale.
- Les spécificités du domaine public en matière de comptabilité.
- Le plan et les nomenclatures comptables.
- Les normes et référentiels comptables et budgétaires publics nationaux (État, collectivités, établissements publics) et internationaux (IPSAS), le rapprochement vers la comptabilité privée.

présentiel ou @learning

Module 2

La tenue de l'inventaire

- Les procédures d'acquisition : procédure comptable
- L'inscription à l'inventaire:
- Constitution et forme de l'inventaire
- Comptabilisation des entrées des biens
- Dépréciation des biens
- Tenue informatisée de l'inventaire.
- L'aliénation des biens : procédures de désaffectation, procédures budgétaires et procédures comptables.

présentiel ou @learning

Module 3

Les méthodes et outils de comptabilisation des opérations

- La préparation et l'exécution comptable des dépenses et des recettes : les étapes et les procédures de comptabilisation et d'élaboration.
- La présentation des comptes publics.
- La consolidation des comptes publics.

présentiel ou @learning

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation